

PROCEDURE DE FACILITATION DES VISAS DE CIRCULATION POUR LES ALUMNI, DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FRANCAIS



S'inscrire sur la plateforme

Inscrivez vous sur la plateforme www.senegal.francealumni.fr

Vous pouvez vous inscrire directement, ou vous connecter via Facebook, LinkedIn, Google+ ou Viadeo.



Remplir son profil

Une fois sur votre profil, Vous avez la possibilité de remplir (vos informations personnelles, votre situation professionnelle) ou simplement de faire un import via LinkedIn ou Viadeo



Télécharger le diplôme à vérifier

Au niveau de votre profil, cliquez sur "Télécharger mon diplôme" "Vérification en cours"

Vous recevrez un message électronique de la société Vérif Diploma, de la prise en compte de votre demande. Il pourra éventuellement vous être demandé un complément d'information (N° de passeport ou CNI).

Une fois votre diplôme vérifié, vous trouverez le résultat de la vérification dans votre profil privé : "Diplôme vérifié".

Si la réponse ne vous parvient pas dans un délai compatible avec votre projet de voyage, vous pourrez déposer une copie de votre diplôme le jour du dépôt de votre dossier de demande de visa



Faire la demande de visa de circulation

Inscrivez vous ou connectez à votre compte sur le site France-Visas.gouv.fr

Sur la page d'accueil, vous pouvez utiliser l'assistant visas.

Vous êtes guidé durant toute la procédure de saisie du formulaire en ligne qui se déroule en plusieurs étapes.

Dans la rubrique "Type de visa demandé", choisissez Court séjour (≤ 90 jours).

Dans la rubrique: "Nombre d'entrées demandées", choisissez: "entrées multiples (visa de circulation)"

France Visas vous dirige ensuite vers la prise de rendez-vous auprès de VFS.

Sélectionnez le **planning Alumni** et choisissez un créneau.

Un mail de confirmation avec le lien vous est envoyé.

Au dépôt, vous préciserez que vous êtes Alumni et que vous disposez de votre justificatif d'études en France.